



BULLETIN DE LIAISON

JUIN 2008

Arthaziennes, Arthaziens,

En cette période estivale, je tiens à vous remercier pour l'intérêt que vous avez manifesté durant les réunions de hameaux qui se sont terminées le 18 juin. Votre participation active nous permet de tirer un premier bilan des améliorations rapides à mettre en œuvre pour le bien-être de tous et ce dès cet été. Notre bulletin, basé sur l'actualité du conseil et d'Arthaz PND vous sera, je l'espère, utile et agréable.

Je vous souhaite une bonne lecture et d'excellentes vacances.

Cyril Pellevat

Voici les principales délibérations des précédents conseils municipaux. Nous rappelons à tous les Arthaziens que les procès verbaux complets des Conseils municipaux sont disponibles en Mairie aux heures d'ouverture.

Conseil du 1^{er} avril 2008 :

- le conseil municipal délibère afin de bénéficier de la dotation globale d'équipement concernant la réalisation de trottoirs/piste cyclable sur la RD 202.
- engagement de la municipalité à s'opposer à tout projet de carrières : le conseil municipal s'engage pour toute la durée du mandat, actuel et jusqu'au terme de celui-ci, à s'opposer définitivement à tout projet de carrières passé ou à venir dans le secteur des Grands Champs.

Conseil du 15 avril 2008 :

- vu le projet de budget primitif de l'année 2008, le conseil municipal décide de fixer les taux de la taxe d'habitation et des taxes foncières à percevoir pour l'année 2008 à :
 - 7.89 % pour la taxe d'habitation.
 - 10.04 % pour la taxe foncière.
 - 49.39 % pour la taxe foncière non batieLe pourcentage versé à la commune est plus élevé que précédemment car nous percevrons à nouveau le pourcentage qui était auparavant versé à la communauté de communes. Le taux qui était décomposé en deux rubriques (taux communal et taux communauté de communes) est maintenant unique, mais comme vous pourrez le

constater, vos impôts n'augmenteront pas cette année. La communauté de communes a repris en contrepartie la taxe professionnelle dans le cadre de la Taxe Professionnelle Unique.

Conseil du 06 mai 2008 :

- le conseil municipal délibère concernant le déplacement du chemin rural, secteur des Vignes du Milieu. Le conseil municipal approuve le projet de désaffectation d'une partie du chemin rural, et charge Monsieur le Maire de diligenter l'enquête publique préalable à cette désaffectation.
- création des commissions spécifiques au PLU (reliée à la Commission Urbanisme) et à la maison intergénérationnelle (reliée à la commission Bâtiments/Voirie et Réseaux).

Conseil du 03 juin 2008 :

- le conseil municipal décide de doter la commune d'une carte communale en attendant l'élaboration du futur Plan Local d'Urbanisme.
- Le conseil municipal décide de créer un emploi pour besoin occasionnel à compter du 1^{er} juillet 2008 jusqu'au 31 août 2008 pour une durée hebdomadaire de 35 heures.
- Création d'un groupe de travail sur l'accessibilité aux personnes handicapées : le conseil municipal nomme Mesdames Marie-Claire Gobet, Isabelle Murriss, Marie-Pierre Pernet et Messieurs Frédéric Chabod et Alain Ciabattini au groupe de travail.
- Le conseil municipal fixe les subventions 2008 suite à la fourniture des comptes et/ou projets des associations.

Nouvelles délégations au sein de la Municipalité : (voir définitions en fin de bulletin)

ADMR (association des services à domicile) : Johane Nourissat

SIGSPRA : Jean-Claude Vial, Marie-Claire Gobet (suppléants C. Pellevat, F. Morel)

SM3A : Fabienne Morel (suppléant : Lionel Schmitt)

Date des prochains Conseils Municipaux :

1^{er} juillet 2008

2 septembre 2008

Horaires de la déchetterie de la Communauté de communes :

Lundi, mardi, jeudi : de 8h30 à 12h00

Mercredi : 8h30-12h00 / 14h00-18h00

Vendredi : 14h00-18h00

Samedi : 9h00-12h00 / 13h00-18h00

Informations

Fermeture de classe : Par courriers des 17 mars 2008 et 10 avril 2008, l'inspecteur d'académie nous a informé de la fermeture d'une classe à la rentrée 2008/2009 justifiée selon l'académie par la baisse des effectifs. Depuis ces courriers, Mme la

Directrice et la commission scolaire informent régulièrement l'inspecteur de l'évolution des effectifs.

Site Internet : nous avons contacté plusieurs professionnels en vue de la création du site Internet de la Commune. La décision finale sera prise très rapidement, l'objectif étant qu'il soit disponible en ligne pour le mois d'octobre.

Rencontre avec les associations : la réunion prévue avec les associations s'est tenue le 29 avril 2008. Cette rencontre avait pour but de faire plus ample connaissance, de définir les attentes et besoins de chaque association, de discuter des modalités d'obtention des subventions, d'établir un calendrier des différentes manifestations.

Développement durable : en collaboration avec PRIORITERRE (association départementale pour les énergies renouvelables) et la FRAPNA (association oeuvrant pour la protection de la nature et de l'environnement), notre commune entame concrètement sa démarche axée sur le développement durable. Actuellement, vos élus s'informent et se forment afin de répondre aux mieux à vos questions et à vos attentes. Sachez déjà que le conseil municipal a décidé d'inscrire Arthaz au Concours Européen des Familles à Energie Positive et d'organiser une journée « portes ouvertes » consacrée au développement durable ; le temps pour nous de concrétiser ces projets et de plus amples informations vous seront communiquées dès la rentrée de septembre. Toutefois, rien ne se fera sans la participation et la volonté de chacun de changer nos comportements individuels et collectifs.

Infos pratiques



- Stéphane Spréafico, arthazien, reprendra au mois de juillet l'activité du « Savoyard Gourmand », présent depuis de nombreuses années sur les marchés régionaux. Le Savoyard Gourmand propose des produits laitiers, principalement de fabrications artisanales et rigoureusement sélectionnés pour satisfaire une clientèle fidèle et exigeante. Stéphane Spréafico sera présent dans notre commune tous les jeudis de 16h30 à 19h00 dès le 31 juillet prochain sur le parking de la poste. Nous lui souhaitons bonne chance dans cette démarche, et espérons que vous lui réserverez un bon accueil.

- déliQasa : et si on parlait alimentation...nouveau concept de restauration livrée à domicile qui propose tout un choix de services sur l'agglomération annemassienne et ses environs : portage du repas 7 jours sur 7, midi et soir pour toutes personnes à mobilité réduite. DéliQasa, c'est une cuisine de traditions, qui fait la part belle aux produits de la région, vit au rythme des saisons et du marché et s'adapte aux besoins individuels de chacun. Début d'activité programmée pour le 18 août, n'hésitez pas à appeler au 04.50.38.77.23, afin de recevoir les propositions et tarifs.

- L'amicale des Sapeurs Pompiers d'Arthaz PND vous invite à son assemblée générale qui se déroulera le lundi 30 juin 2008 à 20h30 à la petite salle communale. En plus de l'ordre du jour, il vous sera exposé la différence entre le corps des sapeurs pompiers et l'amicale, leurs missions et fonctions. L'amicale souhaiterait prendre contact avec tous les anciens qui ont pris part à la vie du corps, qu'ils soient restés un an ou trente ans, qu'ils résident sur la commune ou ailleurs, qu'ils soient partis pour différentes raisons, ceci afin de faire un petit historique et quelques photos. Merci de contacter le :
CPI : 04.50.36.01.85, P. Vial : 04.50.36.35.58, G. Marce : 06.11.95.04.10
- A compter du 1^{er} juillet 2008, la présence dans tout véhicule d'un triangle de pré signalisation et d'un gilet réfléchissant sera obligatoire. Le non respect de cette obligation sera passible d'une contravention.
- Nous recevons en mairie un certain nombre de plaintes à propos de règles de vie non respectées. Le civisme contribue à préserver au quotidien une commune agréable pour tous. Il s'agit de respecter des règles de vie collective et d'intégrer une dose de bon sens et de respect dans son comportement quotidien. Le civisme, c'est l'affaire de tous !
- Nous vous rappelons qu'il ne faut pas mettre ou déposer les cartons dans les containers du Sidefage, mais les apporter à la déchetterie de Reignier.

Quelques dates à noter pour le 3^{ème} trimestre :

- 30 juin : assemblée générale de l'amicale des sapeurs pompiers à 20h30
- 13 juillet : « fête médiévale », organisée par le Comité des fêtes, suivi de feux d'artifices. A cette occasion, la municipalité remettra une médaille à Monsieur Francis Berthet en reconnaissance de ses nombreuses années d'activité professionnelle sur notre commune.
- 6 août : collecte de sang, de 18h à 20h à Arthaz (salle communale).
- 30 août et 06 septembre : inscriptions aux activités et services de Familles Rurales.
- 7 septembre : balade des donneurs de sang d'Arthaz et Nangy au Jardin des fontaines pétrifiantes, avec promenade en bateau à aubes et visite d'une grotte préhistorique. Pour tout renseignement ou inscription, merci de contacter le 04.50.36.05.89.

Cela s'est passé à Arthaz PND...

Un Arthazien à l'honneur : le 20 mai 2008 à 20h, Eric Gentile, pompier volontaire à Arthaz, a été promu au rang d'Adjudant Chef par le Commandant Christian Comte. Arrivé au centre première intervention (CPI) d'Arthaz en 1992, Eric a toujours fait preuve de dévouement et d'implication dans sa tâche. Il est appelé à prendre la tête du CPI lorsque le chef du centre actuel fera valoir ses droits à la retraite.

Réunions de hameaux : Vous avez eu l'occasion de rencontrer vos élus, d'exprimer vos points de vue sur la vie de votre hameau. Nous vous remercions de votre participation active : les échanges ont été parfois vifs, mais toujours courtois. De nombreux sujets ont été abordés, et même si l'on peut déjà voir certaines améliorations, de nombreuses choses restent à faire. Nous travaillons actuellement sur le bilan général de toutes les réunions. Nous vous tiendrons informés de la suite que nous pourrons donner face à toutes ces questions. Quoiqu'il en soit, vous restez les principaux acteurs de ces changements.



Marché aux fleurs : le Sou des Ecoles a organisé le samedi 17 mai son traditionnel marché aux fleurs. Cette année, un peu de changement : avec l'accord de la municipalité, nous nous sommes installés en face de l'école près de la fontaine. Un nombreux choix de plants de fleurs et légumes était proposé, mais le temps n'était pas au rendez vous. Quelques courageux étaient venus acheter et soutenir les actions du Sou des Ecoles malgré les averses. Pour le régal de tous, une association de Saint Sixt proposait pour la deuxième année de délicieux beignets de pommes de terre. Merci à tous.



Farfouille Arthaz Entraide : la 18^{ème} édition de la farfouille d'Arthaz Entraide s'est déroulée le 1^{er} juin sous un ciel clément. Environ 80 vendeurs dont plusieurs arthaziens ont participé à ce vide grenier qui a remporté son habituel succès, drainant de nombreux visiteurs. Un grand merci à tous.

Assemblée générale de l'association Familles Rurales : elle s'est tenue le 14 juin. Après le rapport d'activités et le rapport financier, les nouveaux projets de l'association ont été présentés à savoir :

- ✓ Un nouveau cours de gym : body-ball qui aura lieu le mardi de 8h45 à 9h45
- ✓ Un cours danse classique / initiation GRS : pour les enfants de 6 à 8 ans, le mercredi de 11h00 à 12h00
- ✓ Un atelier de loisirs créatifs : pour les enfants de 6 à 12 ans, un samedi sur deux de 9h30 à 12h00.



Aux associations arthaziennes : n'hésitez pas à transmettre au secrétariat de la mairie tout article sur les manifestations ou réunions que vous aurez organisées pour diffusion dans le bulletin de liaison chaque fin de trimestre. Merci de nous les communiquer : début mars, début juin, début septembre, ou début décembre. Nous remercions toutes les associations qui participeront à la vie de notre bulletin.

Signification des différents sigles :

ADMR : Aide à domicile en milieu rural

La **CCAS** : Communauté de Communes Arve et Salève

CRTH : Centre de Ressources Technologiques et Humaines

EPF : Etablissement Public Foncier

SIDEFAGE : Syndicat Intercommunal des DEchets du FAucigny GENEvois

SIGCSPRA : Syndicat Intercommunal de Gestion du Centre de Secours Principal de la Région Annemassienne.

SIGETA : Syndicat Intercommunal de Gestion des Terrains d'Accueil

SIMBAL : Syndicat Mixte Intercommunal de Gestion du Contrat Global

SMDEA : Syndicat Mixte Départemental d'Eau et d'Assainissement

SMDHAB : Syndicat Mixte de Développement de l'Hôpital ANNEMASSE BONNEVILLE

SMETD : Syndicat Mixte d'Etudes des Transports et des Déplacements

SM3A : Syndicat Mixte d'Aménagement de l'Arve et de ses Abords

Vos élus sont engagés et vous représentent dans la Communauté de communes et au sein de tous ces syndicats.

Soyons citoyens, L'environnement et les Arthaziens

Attention aux bruits :

Aboiements intempestifs : j'apprends à mon chien à ne pas aboyer inconsidérément et je veille à ce que mon chien ne divague pas

Tondeuses, scies : je ne bricole pas en dehors des horaires recommandés, je tonds ma pelouse à des horaires et jours acceptables par tous

Vrombissements des moteurs : Parents, veillez aux décibels des échappements des deux roues de vos enfants

Organisation d'une fête : je m'entends avec mes voisins lorsque j'organise une fête et j'accepte aussi la leur

Respectons nos piétons, promeneurs et cyclistes : respect des limitations aux abords des écoles et sur toutes les routes

Feux de déchets et jardinage : la fumée et les cendres sont gênantes pour les voisins : salissures et odeurs sur le linge qui sèche dehors, enfumage sur les terrasses

Tailles des haies : Soyez vigilants, elles sont parfois sur la route ou sur vos voisins

Ramassage des poubelles : mercredi matin ou le lendemain si jour férié
Ne laissez pas traîner vos poubelles ; par souci d'hygiène, veuillez sortir vos poubelles le matin même du ramassage, au pire la veille au soir.

Dernière minute !!!

Suite à l'Assemblée générale d'Arthaz Sports qui s'est tenue le 23 juin 2008, un nouveau bureau a été élu. Une bonne nouvelle pour Arthaz PND, sachant que le club était en difficulté. La Mairie a décidé d'accompagner le nouveau bureau et lui souhaite une belle réussite pour les saisons à venir. A noter que les activités Enfants et Seniors sont maintenues. Pour tout renseignement ou inscription, merci de contacter le nouveau Président, M. Laurent Marin, au 06.09.99.47.32.